BANQUE - ASSURANCE

Abus de marché : détecter les opérations suspectes, contrôler et déclarer

Une société de gestion doit démontrer qu'elle détecte les comportements susceptibles de fausser le marché. L'utilisation d'une information privilégiée et la manipulation de cours figurent au premier rang de ces risques. Les alertes issues des outils de surveillance sont nombreuses et souvent peu qualifiées. Le contrôleur permanent peine alors à justifier ses classements sans suite. Cette formation courte outille le contrôle de second niveau. Elle reprend les qualifications d'abus de marché et les situations propres à la gestion d'actifs. Elle traite la conduite d'une revue d'alerte la constitution du dossier d'analyse et les circuits de déclaration.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et chargés de contrôle permanent en société de gestion ainsi que responsables conformité déontologues et auditeurs internes.

PRÉREQUIS
Exercice d'une fonction de contrôle ou de conformité au sein d'un acteur de la gestion d'actifs

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier une situation au regard des différentes catégories d'abus de marché
- Paramétrer des scénarios de détection cohérents avec les stratégies de gestion suivies
- Conduire l'analyse d'une alerte jusqu'à une conclusion motivée
- Constituer un dossier d'analyse opposable en cas de contrôle
- Déclencher les circuits de déclaration interne et externe dans les délais utiles

03 Programme détaillé

M1 Qualifier l'abus de marché

- Nommer précisément le comportement
- Information privilégiée et critères de caractérisation
- Opération d'initié et recommandation fondée sur une information privilégiée
- Manipulation de cours et manipulation par diffusion d'information
- Tentative et comportements en périphérie de la qualification
- À retenir : La qualification se joue sur des critères précis et non sur l'impression laissée par l'opération.

M2 Détecter dans la gestion d'actifs

- Adapter la surveillance aux portefeuilles gérés
- Sources de données mobilisées pour la surveillance des ordres
- Scénarios de détection selon les classes d'actifs
- Surveillance des transactions personnelles des collaborateurs
- Listes d'initiés et murailles de Chine
- Traitement des faux positifs récurrents
- Cas pratique : Les participants examinent plusieurs alertes et décident lesquelles méritent une analyse approfondie.

M3 Analyser déclarer et tracer

- Sécuriser la décision du contrôleur
- Conduite de l'analyse et pièces à réunir
- Rédaction d'une conclusion motivée y compris en cas de classement
- Circuit d'escalade interne et rôle du responsable conformité
- Déclaration d'opération suspecte et relations avec le régulateur
- Atelier : Chaque participant rédige la note de conclusion d'une alerte analysée en séance.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr